

Itinéraire

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Acta Tropica**

Band (Jahr): **5 (1948)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous remercions le Département Politique Fédéral, notre Légation de Paris, notre Consul à Dakar et, tout particulièrement, notre Consul général à Alger, M. Arber.

Nous devons enfin une très grande reconnaissance aux autorités françaises, aussi bien pendant la période d'organisation qu'en Afrique, lors du voyage. Sans l'aide efficace et pratique que nous rencontrâmes partout, nous n'aurions jamais pu accomplir notre programme de travail. Qu'il nous soit donc permis d'exprimer notre gratitude à l'Ambassade de France, au Ministère de la France d'Outre-Mer, à M. le Gouverneur Général de l'Algérie, au Directeur des Territoires du Sud, à M. le Gouverneur Général de l'A. O. F., à M. le Gouverneur du Niger à Niamey, et à deux institutions scientifiques qui s'intéressèrent de très près à notre activité : le Musée de l'Homme à Paris et l'IFAN à Dakar.

II. — Itinéraire.

Les Touaregs¹ se sont établis dans un vaste triangle dont le sommet déborde le Tassili-n'Ajjer pour atteindre la bordure sud du Grand Erg Oriental à la hauteur du 30^e degré de latitude nord. La base est comprise entre le 4^e degré à l'ouest et le 10^e à l'est du méridien de Greenwich, c'est-à-dire des environs de Goundam aux environs d'Agadès. Les plus méridionaux des Touaregs, les Ouadalens, les Touaregs du Tegazza et de l'Imanan, circulent jusqu'au 13^e degré de latitude nord.

Cette aire de répartition est comprise, en sa plus grande partie, dans un circuit utilisant la piste du Tanezrouft à l'ouest et celle du Hoggar à l'est. Cette route abandonne les Ajjers mais touche tous les autres groupements politiques : Touaregs du Hoggar, Touaregs de l'Adrar des Ifforas, Touaregs de l'Air, Touaregs du Niger et Touaregs Kel Gress (voir carte 1, p. 3).

Cet itinéraire a été adopté ; il mettait en particulier à notre disposition l'organisation de la piste de Bidon 5 par la C^{ie} générale Transsaharienne et de la piste du Tamanrasset par la Société Africaine des Transports Tropicaux. Chaque compagnie pouvait faire déposer l'essence nécessaire à notre ravitaillement. Enfin notre navigation à vue exigeait un tracé fréquenté.

III. — Utilité de l'avion.

Dans les régions sahariennes et soudanaises, les distances sont immenses et les moyens de transport souvent difficiles et lents,

¹ Pour le mot Touareg, nous avons adopté l'usage francisant le terme, c'est-à-dire : un Touareg, une Touarègue, des Touaregs.